



Plus de 13 millions de F CFA emportés dans un braquage à Lomé

Treize millions cinq cent milles francs (13 500 000 FCFA), c'est la somme emportée par des malfrats à l'issue d'un braquage opéré ce mercredi dans le quartier de Bè à Lomé. Selon les informations, il s'agit de deux individus qui, à bord d'une moto et munis d'un AK47, ont d'abord tiré sur les deux pneus avant d'une voiture qu'ils poursuivaient. Ils ont ensuite réussi à l'aide de leur arme, à déposséder les occupants de la voiture (des commerçants nigériens) d'une somme de 13,5 millions de francs CFA contenus dans un sac.

Après leur forfait, les deux malfaiteurs auraient d'abord tiré en l'air pour dissuader la foule avant de disparaître dans la nature avant que les éléments de la gendarmerie nationale alertée, n'arrivent sur les lieux.

Sur la carrosserie de la voiture de marque Toyota des victimes, les impacts de balles sont visibles. Heureusement, il n'y a pas eu de perte en vie humaine. Selon certains témoignages, les victimes au nombre de trois, venaient de quitter une banque et se rendaient à l'aéroport international de Lomé.

Il faut souligner que les braquages sont devenus très récurrents ces derniers temps à Lomé. Le 28 août dernier, la

station d'essence T-Oil du Marché de Bè avait déjà été victime d'un braquage. Quelques jours plus tôt au quartier Hanoukopé toujours à Lomé, un cambiste d'origine congolaise avait reçu également la visite des braqueurs qui ont réussi à emporter une somme évaluée à plus de 3 millions de FCFA. Le cambiste en question décèdera plus tard des suites de ses blessures.

Lomé et ses environs ont enregistré au premier semestre de 2018 au Togo, le plus grand nombre de cambriolage : 44 au total, selon des chiffres du Ministère de la sécurité et de la protection civile.

David



Alassane Ouattara à Lomé pour la célébration des 45 ans de la BOAD

Le chef de l'Etat ivoirien, Alassane Dramane Ouattara est arrivé ce mercredi à Lomé pour prendre part en qualité de président en exercice de l'UEMOA, à la célébration du 45e anniversaire de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD). A son arrivée, il a été accueilli par son homologue togolais Faure Gnassingbé.

Les festivités seront marquées par un forum international sur

les énergies renouvelables placé sous le thème : «*l'énergie solaire dans l'économie des pays de l'Uemoa : état des lieux, enjeux et politiques* ». Forum à travers lequel la BOAD et ses partenaires auront à passer en revue les problématiques relatives aux énergies renouvelables notamment l'énergie solaire.

Il faut rappeler que la BOAD est l'institution commune de financement des projets de développement des huit pays membres de l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA).

En prélude à cette manifestation, la BOAD a procédé ce mardi 13 novembre à l'inauguration à Baguida (banlieue Est de Lomé) d'une cité construite pour ses collaborateurs. Il s'agit d'un complexe comprend 134 villas de haut standing (dotées de connexion internet haut débit par fibre optique) destinées à la vente et à la location. La cité comprend également des équipements sportifs et collectifs, dont certains seront ouverts à la population environnante.

« Depuis 45 ans, nous nous sommes consacrés au financement du développement et au service des populations de l'UEMOA. Durant cette période, la banque n'a ménagé aucun effort pour améliorer également les conditions de vie et de travail de son personnel. L'édification de cette cité en constitue un élément majeur », a indiqué Christian Adovelande, président de la Banque.

La Rédaction



Recrutement des enseignants : La date des épreuves écrites reportée au 20 novembre

Initialement prévue ce jeudi 15 novembre, la date des épreuves écrites du concours national de recrutement d'enseignants du primaire et du secondaire général est reportée au mardi 20 novembre 2018.

L'information est contenue dans un communiqué conjoint signé ce 14 novembre des ministres Komi Paalamwé Tchakpélé des enseignements primaire, secondaire et de la formation professionnelle et son collègue Gilbert Bawara en charge de la fonction publique, du travail et de la réforme administrative.

Le document précise que les centres d'écrit et les horaires du concours demeurent inchangés. « Les listes des candidats peuvent être consultées dans les différents centres d'écrit », ajoute le communiqué.

La Rédaction



La C14 exige une reprise pure et simple du recensement électoral et appelle à une grande marche le 17 novembre à Lomé

Pour la coalition des 14 partis de l'opposition togolaise, il n'est pas question d'accompagner le gouvernement togolais dans l'organisation des législatives le 20 décembre prochain tant que les conditions nécessaires de transparence ne seront pas réunies. Les responsables de la C14 l'ont fait savoir ce mardi au cours d'une conférence de presse animée au siège de la Convention panafricaine des peuples africains (CDPA) à Lomé.

Face à la presse ce mardi 13 novembre 2018, la coalition des 14 partis politiques de l'opposition a appelé de nouveau le peuple togolais à boycotter la session de rattrape du recensement électoral programmé pour se tenir du 16 au 18 novembre 2018 sur toute l'étendue du territoire national. Elle exige par contre, une reprise pure et simple du processus de recensement avec la participation effective de ses huit représentants à la CENI.

La coalition estime que ses représentants à la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) n'ayant pas pris fonction jusqu'alors au sein de ladite institution, elle n'a pas à cautionner le travail fait par le pouvoir de façon unilatérale.

« Nous n'accepterons pas que la CEDEAO nous mène à l'abattoir. Nous serons dans les rues. S'ils nous appellent, nous irons écouter et nous retournerons ensuite dans la rue », a indiqué la Coordinatrice de la coalition, Mme Brigitte Adjamagbo-

Johnson déplorant le fait que la Communauté économique des états de l'Afrique de l'ouest (CEDEAO) n'ait pas pris en compte les demandes de son regroupement.

Ces revendications concernent : la mise en œuvre des mesures d'apaisement, le consensus sur la présidence de la CENI, la composition équilibrée des démembrements de la CENI, l'abandon de la présidence des CELI par des magistrats es qualité, l'élaboration d'un chronogramme électoral consensuel par la CENI dans sa nouvelle constitution avec l'appui des experts, l'étude et l'adoption d'un découpage électoral équitable conforme au principe un homme une voix admise en démocratie, l'arrêt du processus électoral en cours entamé sans la participation de la coalition, l'annulation du recensement électoral d'octobre 2018 entre autres.

« Les huit représentants de la coalition ne prêteront serment devant la cour constitutionnelle qu'une fois ses préoccupations prises en compte », martèle la coalition dans sa déclaration liminaire.

S'agissant de la question de sa participation aux prochaines législatives, la coalition a été catégorique : *« La C14 n'ira pas aux élections législatives que le régime prépare dans des conditions anormales »*, a déclaré la Coordinatrice en accusant le gouvernement togolais de vouloir organiser ces législatives sans les réformes requises contenues dans la feuille de route de la CEDEAO devant déboucher sur une organisation consensuelle des élections crédibles, fiables et transparentes.

Face donc à cela, la coalition des 14 (C14) appelle les populations de Lomé et de ses environs à sortir massivement le samedi 17 novembre prochain pour une grande marche des les rues de Lomé afin de réitérer ses exigences avant la tenue de toute élection.

Espoir AMEHOASSI



Le Togo célèbre la semaine mondiale de l'entrepreneuriat

Les activités marquant la 9^{ème} édition de la semaine mondiale de l'entrepreneuriat ont été officiellement lancées ce lundi 12 novembre à Lomé. Pendant une semaine, les acteurs des structures étatiques et parapubliques, le secteur privé, la société civile, les chefs d'entreprise et les jeunes entrepreneurs vont échanger autour des grands enjeux de l'entrepreneuriat afin que cette notion puisse connaître plus d'engouement au sein de la jeunesse.

« Quel écosystème pour booster l'économie togolaise et créer plus d'emplois » : C'est le thème retenu cette année pour la « semaine mondiale de l'entrepreneuriat » organisée au Togo par l'ONG Initiatives des Jeunes pour le Développement (IJD) en sa qualité de Représentant Pays de Global Entrepreneurship Network (GEN) ou Réseau Mondial de l'Entrepreneuriat, initiateur de l'évènement.

La semaine mondiale de l'entrepreneuriat se présente comme un espace de partage d'expériences et d'échange dans un cadre convivial sur les nouveaux défis auxquels les entrepreneurs sont confrontés au Togo.

Selon Pascal Edoh Agbové, Directeur exécutif de l'ONG IJD, les activités au programme vont s'articuler autour de plusieurs

événements et se dérouleront, non seulement à Lomé, mais aussi à l'intérieur du pays, une occasion offerte aux entrepreneurs et aux citoyens des régions du pays de mettre en exergue leur talent en matière d'entrepreneuriat.

« Les six jours que dureront nos activités seront richement meublés. De la cérémonie d'ouverture officielle à la Nuit des Entrepreneurs, en passant par le Journée des Conférences, la Journée de la Finance inclusive, la Journée des Universités et des Start-up et la Journée de solidarité et de la Responsabilité Sociétale des Entreprises, des programmes très alléchants sont concoctés pour que chaque participant puisse en avoir pour ses besoins », a-t-il précisé.

L'ouverture des travaux a été présidée par M. Mensah Koffi Franck, représentant la ministre du Commerce et de la Promotion du Secteur privé. Il a d'abord salué cette initiative et l'engagement de l'ONG IJD dans la promotion de l'entrepreneuriat au Togo, avant d'inviter les jeunes à participer massivement aux diverses activités qui se déroulent sur le site de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo (CCIT) à Lomé.

Il faut rappeler que la semaine mondiale de l'entrepreneuriat est le plus grand mouvement mondial des entrepreneurs né aux Etats Unis en 2008. Il est présent dans presque 180 pays dont le Togo qui y a adhéré depuis 2010 grâce à l'ONG-IJD.

David



Recensement électoral : Prorogation exceptionnelle de trois (03) jours

Les togolais en âge de voter qui ne s'étaient pas fait enrôler lors des opérations de recensement organisées en Octobre dernier, ont finalement la possibilité de se faire établir leur carte d'électeur. Ceci, à la faveur d'une prorogation exceptionnelle du recensement électoral prévue du 16 au 18 novembre 2018 sur toute l'étendue du territoire national.

L'information a été donnée par le Président de la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) à travers un communiqué rendu public ce lundi. Le Prof. Kodjona Kadanga a à cet effet invité les togolais ayant 18 ans et plus et n'ayant pas encore leur carte d'électeur, à accomplir cet « acte citoyen et civique ».

« La liste des Centres de recensement et de vote (CRV) retenus par la CENI sera publiée au siège de chaque Commission électorale locale indépendante (CELI) et diffusée à la diligence des présidents des CELI. Les heures d'ouverture et de clôture des Centres de recensement et de vote sont de 07H00 à 17H00 », précise le communiqué.

Pour cette prorogation exceptionnelle, il est retenu pour chaque CELI, un nombre déterminé de CRV. Au total 3.100 kits et 6.150 Opérateurs de saisie (OPS) sont mobilisés pour ce recensement complémentaire qui se déroulera dans 2.157 CRV.

Il faut rappeler que l'un des protagonistes de la crise togolaise notamment la Coalition des 14 partis de l'opposition avait appelé au boycott du recensement électoral dont les opérations avaient pris fin le 25 octobre dernier.

Cette prorogation du recensement électoral est une

recommandation des facilitateurs de la CEDEAO sur la situation sociopolitique togolaise.

En effet, à l'issue de la troisième réunion du Comité de suivi des recommandations de la CEDEAO qui s'est tenue il y a quelques jours à Conakry dans la capitale guinéenne, les présidents guinéen Alpha Condé et ghanéen Nana Akufo-Addo ont dans un communiqué encouragé le Gouvernement à examiner la possibilité d'une prorogation exceptionnelle des inscriptions sur les listes électorales pour une période maximale de trois (03) jours. Ceci, dans le souci de permettre aux acteurs politiques et aux citoyens qui n'auraient pas pu se faire enrôler de pouvoir le faire dans la perspective des élections législatives du 20 décembre 2018, une date fixée par la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO.

Pour le compte de ce scrutin, les candidats ont jusqu'au mercredi 14 novembre 2018 pour déposer leur dossier au siège de la CENI à Lomé. Selon la Commission électorale, les candidats qui n'ont pas encore leur carte d'électeur peuvent effectuer le dépôt de leur dossier en attendant qu'il ne soit complété par la pièce manquante au plus tard le 19 novembre, date de transmission de tous les dossiers de candidature à la Cour Constitutionnelle.

David



L'édition 2018 de la « semaine mondiale de l'entrepreneuriat » s'ouvre ce lundi 12 Novembre à Lomé

« Quel écosystème pour booster l'économie togolaise et créer plus d'emplois » : C'est autour de cette thématique que s'ouvre ce 12 novembre à Lomé, l'édition 2018 de la « semaine mondiale de l'entrepreneuriat », une initiative de Global Entrepreneurship Network (GEN) ou Réseau Mondial de l'Entrepreneuriat coordonné depuis 2010 au Togo par l'ONG Initiatives des Jeunes pour le Développement (IJD) avec l'appui de la Chambre du Commerce et d'Industrie du Togo (CCIT).

Lancée en 2008 aux USA pour honorer les entrepreneurs et inspirer une nouvelle génération d'entrepreneurs, la semaine mondiale de l'entrepreneuriat se présente comme un grand moment de Networking, de rencontres, d'échanges, de partage, de convivialité autour de l'entrepreneuriat.

Jusqu'au 18 novembre à la CCIT à Lomé, les différents acteurs impliqués dans la promotion de l'entrepreneuriat notamment les structures étatiques et parapubliques, le secteur privé, la société civile, les chefs d'entreprise et les jeunes entrepreneurs vont échanger pour de nouvelles collaborations et partenariats.

L'idée, c'est en effet de créer un espace de partage d'expériences et de pratiques en management des entreprises dans un cadre convivial et échanger sur les nouveaux défis auxquels les entrepreneurs sont confrontés au Togo.

Au programme de cette 9^{ème} édition de la semaine mondiale de

l'entrepreneuriat, des conférences-débats, des formations en entrepreneuriat, des concours de créativité, des témoignages d'entrepreneurs qui ont réussi, une présentation des innovations des jeunes et une « *nuit des entrepreneurs* » qui sera marquée par le vote du meilleur plan d'affaire et la remise de distinctions aux Ambassadeurs de l'entrepreneuriat 2018.

A ce jour, la semaine mondiale de l'Entrepreneuriat est célébrée dans plus de 173 pays.

La Rédaction



Togo : La convocation du corps électoral fait réagir la Coalition de l'opposition

La Coalition des 14 partis de l'opposition a réagi ce samedi 10 novembre au sujet de la convocation du corps électoral par le Gouvernement pour les élections législatives du 20 décembre prochain. Dans un communiqué rendu public, la C14 a dénoncé « l'obstination du pouvoir en place à organiser dans la précipitation, des élections à ses propres conditions, avec un électorat qu'il aura lui-même choisi ».

Réuni en Conseil des Ministres le jeudi 8 Novembre dernier, le

gouvernement togolais avait en effet pris un décret portant convocation du corps électoral pour le 20 Décembre 2018. Dans la foulée, le Président de la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) a signé une décision d'appel à candidatures pour les prochaines élections législatives.

La coalition de l'opposition estime qu'en convoquant le corps électoral au moment où les deux facilitateurs dans la crise togolaise travaillent activement à la constitution d'une véritable CENI inclusive et paritaire chargée de la mise en œuvre consensuelle du processus électoral édicté par la feuille de route de la CEDEAO, le pouvoir en place au Togo confirme à l'opinion, son « *obstination à organiser dans la précipitation, des élections à ses propres conditions, avec l'électorat qu'il aura lui-même choisi à travers un recensement de complaisance, un découpage électoral totalement arbitraire et des candidats concurrents qu'il aura cooptés* ».

Pour ce regroupement de partis de l'opposition, il s'agit d'une nouvelle violation de l'esprit de la feuille de route de la CEDEAO, expliquant que le régime du Chef de l'Etat Faure Gnassingbé refuse toujours de s'inscrire dans un processus électoral conforme aux règles les plus élémentaires de la démocratie et aux standards internationaux.

« *La Coalition des 14 partis n'entend nullement se soumettre au dictat d'un régime cinquantenaire aux abois qui a tout simplement peur des élections démocratiques et transparentes. La Coalition des 14 partis est plus que jamais déterminée à poursuivre aux côtés des populations togolaises, son combat pour une application rigoureuse et consensuelle de la feuille de route de la CEDEAO passant obligatoirement par la mise en œuvre des mesures d'apaisement, la réalisation des réformes constitutionnelles et institutionnelles et l'organisation d'élections totalement libres, transparentes et équitables* », indique le communiqué signé de la coordinatrice de la coalition, Mme Brigitte Kafui Adjamagbo-Johnson

La Coalition a par ailleurs saisi l'occasion pour appeler toutes les populations togolaises de l'intérieur et de l'extérieur à se mobiliser pour la « *libération totale* » du Togo qui selon elle, est sous « *des griffes d'un régime prédateur dont le seul programme politique se résume à son maintien au pouvoir pour continuer à s'accaparer les ressources nationales au détriment de la grande majorité des Togolais* ».

Les responsables de la coalition qui envisagent de nouvelles manifestations de rue le 17 novembre prochain, disent être toujours préoccupés par les questions relatives à la présidence de la CENI, la composition équilibrée des démembrements de la CENI à savoir les Commissions électorales locales indépendantes (CELI) et les Comités des Listes et Cartes (CLC), l'abandon de la présidence des CELI par des magistrats à qualité, l'élaboration d'un chronogramme électoral consensuel par la CENI dans sa nouvelle composition avec l'appui des experts, et l'étude l'adoption d'un découpage électoral équitable entre autres.

Cris DADA/ Espoir AMEHOASSI



Renforcement des liens de

coopération entre la Norvège et Le Togo

La coopération entre le Togo et la Norvège se renforce davantage avec la visite cette semaine du Ministre des Affaires Etrangères, de la Coopération et de l'Intégration Africaine, Prof. Robert DUSSEY à Oslo au Royaume de Norvège où il a pris part au « 8th Nordic-African Business Summit ».

Au cours de cette visite qui a pris fin ce vendredi 09 novembre, le Ministre Robert Dussey a participé aux discussions du panel consacrées à « Africa's Port outlookspecially with an update on the current deep sea port development in Togo » à travers lequel il a relevé l'importance que constitue le port de Lomé pour le développement économique du Togo et, partant, pour la sous-région ouest africaine. Il a cet effet invité les opérateurs économiques norvégiens et africains à faire du Port Autonome de Lomé, la destination finale de leurs produits.

Le patron de la diplomatie togolaise a en outre eu un entretien avec son homologue norvégien, S.E. Madame Ine Marie Eriksen Soreide avec au menu des échanges, des questions d'intérêt commun d'ordre bilatéral et international.

Les Ministres togolais et norvégien se sont notamment félicités de l'excellente qualité des relations d'amitié et de coopération qui unissent leur deux pays et se sont engagés à œuvrer à leur renforcement dans les domaines politique, économique, scientifique et culturel. Ils ont souligné l'importance de renforcer leur collaboration dans le cadre des organisations internationales, en particulier en s'accordant un soutien réciproque lors des candidatures à des postes au sein des organisations internationales.

Egalement au sujet des questions d'ordre international, ils

ont réaffirmé leur disponibilité à collaborer et à œuvrer aux côtés des autres partenaires internationaux dans la lutte contre le terrorisme, le changement climatique, les crises humanitaires et la question des réfugiés.

Les Ministre Robert Dussey et Ine Marie Eriksen Soreide ont par ailleurs relevé la nécessité du renforcement de la coopération entre les secteurs privés des deux pays, à travers l'organisation des visites d'échanges et de prospections des opérateurs économiques du Togo et de la Norvège ainsi que la participation aux grandes rencontres organisées par l'une ou l'autre Partie dans les domaines économiques et connexes.

Il faut souligner qu'en marge de cet évènement et à l'invitation des autorités norvégiennes, le Prof. Robert DUSSEY a présenté une communication sur le thème « Extremisme violent et défis sécuritaires en Afrique de l'Ouest : quel rôle pour la diplomatie préventive ? » à l'Institut de Recherche de la Paix d'Oslo (PRIO).

La Rédaction



La CEDEAO recommande une prorogation du recensement

électoral au Togo

A l'issue de la troisième réunion du Comité de suivi des recommandations de la CEDEAO, qui s'est tenue il y a quelques jours à Conakry dans la capitale guinéenne, les facilitateurs de l'Institution sous régionale sur la situation sociopolitique togolaise viennent de sortir un communiqué, document à travers lequel la CEDEAO, en ce qui concerne le recensement électoral, encourage le Gouvernement à examiner la possibilité d'une prorogation exceptionnelle des inscriptions sur les listes électorales pour une période maximale de trois (03) jours. Ceci, dans le souci de « permettre aux acteurs politiques et aux citoyens qui n'auraient pas pu se faire enrôler de pouvoir le faire sans préjudice de la date du 20 décembre 2018, telle que fixée par la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO pour la tenue effective des élections législatives ».

En effet, l'un des protagonistes de la crise togolaise notamment la Coalition des 14 partis de l'opposition, avait appelé au boycott du recensement électoral dont les opérations avaient pris fin le 25 octobre dernier.

Quant à la recomposition de la CENI, les facilitateurs, afin d'aider à surmonter les difficultés persistantes, ont instamment exhorté l'Union des Forces du Changement (UFC) à bien vouloir retirer son représentant à la CENI au profit d'un autre parti politique de l'opposition parlementaire pour « éviter le blocage du processus électoral en cours et surtout pour ne pas compromettre l'organisation d'élections inclusives et ouvertes ».

L'organisation sous régionale a par ailleurs recommandé la poursuite des mesures d'apaisement afin de renforcer le climat de confiance entre tous les acteurs. A cet effet, les facilitateurs guinéen Alpha Condé et ghanéen Nana Akufo-Addo encouragent le Gouvernement à renforcer les mesures de

sécurité et à poursuivre les efforts visant à garantir les droits et libertés de tous les leaders et acteurs politiques dans l'exercice de leurs activités sur toute l'étendue du territoire national.

Ils ont également réitéré leur opposition au recours à la force et à la violence et recommandent par la même occasion le calme et la retenue à tous les acteurs togolais. « *Les facilitateurs sous l'égide de la CEDEAO, ne ménageront aucun effort s'agissant de la conduite du processus menant aux élections. Ils réaffirment leur disponibilité à continuer d'accompagner les acteurs politiques et le peuple togolais dans la consolidation du climat de paix et de cohésion* », précise le communiqué.

Il faut rappeler que du 03 au 06 novembre dernier, le Président guinéen Alpha Condé, co-facilitateur dans la résolution de la crise togolaise avait reçu à Conakry dans le cadre de l'évaluation périodique de la feuille de route définie par la CEDEAO, des délégations du Gouvernement togolais et de la Coalition des 14 partis de l'opposition. Ceci en présence du ministre ghanéen de la sécurité M. Kandappah, (représentant du co-facilitateur ghanéen) et du Président de la Commission de la CEDEAO, Jean Claude Kassi BROU.

David